

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

## COMMUNE de LES ACHARDS

### REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de conseillers représentés : 3  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 24

L'an deux mille vingt cinq, le trente et un mars à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt cinq mars deux mille vingt cinq, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Jean-Luc RABILLARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

**Absents donnant pouvoir** : Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Hélène LEMESLE, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Sophie CHATELIER a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT.

**Absents excusés** : Sarah RENAUD, Sébastien HULIN.

**Absents** : Corinne BRAUD, Paul MAZENS, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

#### D31032025\_22 : Convention avec le SyDEV pour réalisation d'une opération de signalisation lumineuse : Feux micro-régulés Rue du Général de Gaulle (L.FS.152.24.001)

Mesdames Sarah MICHON et Nathalie KARCHER s'étant absentes,

Monsieur Didier RETAILLEAU, Adjoint à l'aménagement et au cadre de vie, expose qu'afin de sécuriser la traversée piétonne Rue du Général de Gaulle, et notamment celle des enfants de l'école Marguerite Aujard se rendant au service de restauration scolaire, la mise en place de feux micro-régulés est proposée, conformément au plan annuel d'investissement.

Après avoir présenté le plan des travaux mentionnant les conditions techniques de l'opération, Monsieur RETAILLEAU expose les conditions financières :

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation
<b>Signalisation Lumineuse</b>					
Travaux neufs	23 808,00	28 570,00	23 808,00	70.00 %	16 666,00
<b>TOTAL PARTICIPATION</b>					<b>16 666,00</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la convention L.FS.152.24.001 proposée (en annexe)
- Et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer ainsi que tout document afférant à ce dossier.

La secrétaire de Séance,  
Lynda PRUVOST,



Le Maire,  
Michel VALLA



Fait et délibéré à Les Achards,  
Les jour, mois et an susdits,  
Publié sur le site internet le 07/04/2025  
Au registre